

# Histoire et Patrimoine Culturel



Affirmant une vocation agricole depuis toujours, Guerville a été jadis un pays de vigneron.

Hélas, la vigne n'a pas survécu au phylloxéra au XIX<sup>e</sup> siècle.

Guerville se consacre maintenant à la polyculture : céréales, pomme de terre, etc. On peut aussi y voir du bétail, bovin et ovin.

La commune a pour spécificité la qualité et la quantité des sources qui prennent jour à de nombreux endroits.

Témoins d'un glorieux passé, il a été retrouvé des vestiges gallo-romains (tuiles céramique, pièces de monnaie...) en 1890.



Tous les lavoirs de Guerville ont été construits près des écoulements naturels des sources pour le bien-être de ses habitants. Ils portent le nom du lieu-dit ou d'une personnalité qui a vécu dans le quartier, comme le peintre Ballande qui a donné également son nom à la rue de la Ballanderie.



## ► Bois de la Conche

Vous y trouverez la Source Betléan ou Betléhem qui a fait office d'objet de culte au siècle passé.

## ► Eustache PIGIS

Illustre paroissien qui fut délégué aux états généraux de 1560 et de 1576.

## ► Chapelle Saint-Germain de Secqueval

Construite en 1162 par le seigneur Henri de Guerville, elle sera propriété de l'abbaye

Notre-Dame de Clairefontaine jusqu'à la Révolution. Elle est maintenant propriété communale. Bien qu'elle soit en ruine, elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

# La Charte du Randonneur



- Ne sortons pas du tracé des sentiers balisés.
- Respectons la signalisation préfectorale, communale ou privée.
- Respectons l'environnement, la flore et la faune qui contribuent à l'équilibre de notre écosystème.
- Ne jetons pas nos détritres en pleine nature mais mettons-les dans les poubelles prévues à cet effet.
- Ne fumons pas en forêt et n'allumons pas de feu.
- Refermons toujours derrière nous barrières et clôtures.
- Renseignons-nous sur les périodes de chasse auprès des communes.
- Signalons aux personnes concernées les éventuelles anomalies du circuit emprunté.
- Tenons-nous à distance des animaux sauvages pour ne pas les effrayer.
- Restons, en toute occasion, discret et courtois.

Et n'oublions pas "Notre liberté commence là où s'arrête celle des autres !"



## Circuit catégorie 1

Une petite balade de courte durée (moins de 2h et de 5 km), accessible à tous.



## Circuit catégorie 2

Circuit de moyenne durée (environ 3h et 10 km), un bon moment de détente.



## Circuit catégorie 3

Pour les plus aguerris (environ 1/2 journée et plus de 10 km).

## MAISON DU TOURISME DU MANTOIS

4, place Saint-Maclou - 78200 MANTES-LA-JOLIE

Tél. : 01 34 77 10 30 • Fax : 01 30 98 61 49

Mail : [maison-tourisme-mantois@wanadoo.fr](mailto:maison-tourisme-mantois@wanadoo.fr)

Site : [www.maison-tourisme-mantois.com](http://www.maison-tourisme-mantois.com)

Balilage par les services techniques de Guerville.

Mairie de Guerville : 01 30 42 63 22



GUERVILLE

# “ Les Lavoirs de Guerville ”



CIRCUIT PÉDESTRE

Durée du parcours  
3h > 15 km

## ► DÉPART :

Salle des fêtes de Senneville, rue des Larris.

## ► BALISAGE :

fléchage logoté Maison du Tourisme du Mantois.

## ► NOTRE AVIS :

circuit de difficulté importante, catégorie 3.



# “Les Lavoirs de Guerville”



Le lavoir de Fresnel (1).



Le lavoir de La Plagne (2).



Le lavoir de la Guitelle (3).



Le lavoir de Saint-Martin (4).



Le lavoir des Fillancourts (5).



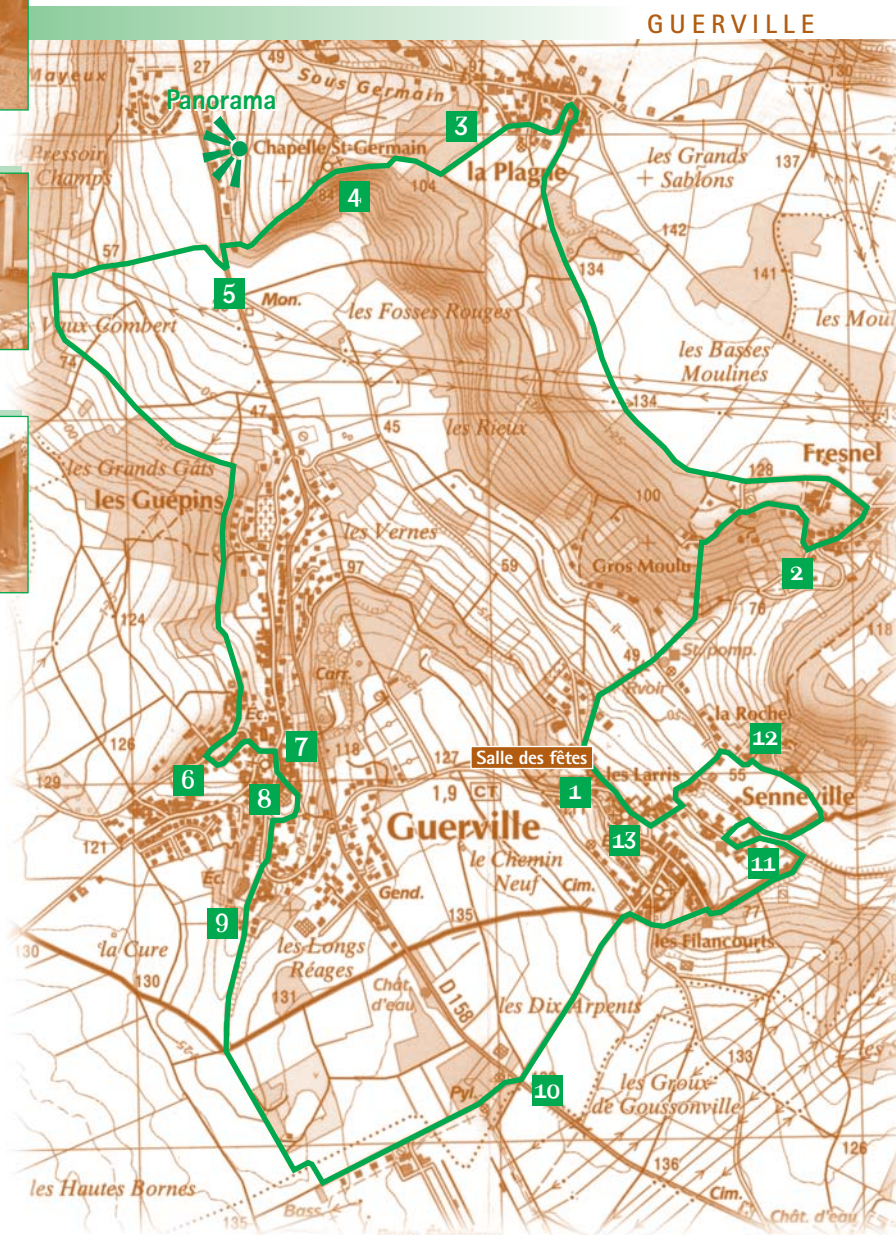
Le lavoir de la Ballanderie (6).



Le lavoir des Roches (7).



Le lavoir Saint-Jean (8).



Commencez par la randonnée de la vallée de Senneville afin de vous échauffer pour les ascensions pas forcément longues mais raides !

## Descriptif du Parcours de Randonnée

- 1** Départ et arrivée sur le parking de la Salle des fêtes. Si vous démarrez directement ce parcours, descendre le chemin des Tourelles et traverser la rue des Larris. Prendre en face le chemin des Champs blancs jusqu'à son terme, puis à droite rue des Cotelettes sur 200 m. Descendre la ruelle qui mène au *lavoir de Fresnel* (1).
- 2** Remonter à gauche rue du Clos. S'engager rue des Coteaux puis rue des Beau-regards. Suivre la direction de Gros Moulu jusqu'au chemin des Basses Moulines. **A VOIR : au loin sur la droite, les cimes des cheminées de la centrale thermique EDF de Porcheville ainsi que le site du golf Blue Green.**
- 3** Le circuit se poursuit en sous-bois, dans un bosquet au terrain très accidenté. A l'embranchement suivant, continuer à droite vers La Plagne où l'on débouche rue des Fontaines. Prendre à gauche rue des Caves, puis rue des Saules jusqu'au *lavoir de La Plagne* (2).
- 4** Revenir sur ses pas et prendre à droite chemin de Saint-Germain où se trouvent les ruines de la **chapelle Saint-Germain de Secqueval**. Profiter du point de vue pour regarder, à droite, le site de Technodes, siège du groupe Calcia Italcementi et le château de La Plagne, propriété privée du groupe. **A VOIR : un peu plus bas, un panorama unique sur les vallées de Senneville et de Guerville, sur Mantes-la-Jolie et le hameau des Castors à droite.**
- 5** Descendre jusqu'à la RD158, très dangereuse. Etre très prudent en traversant et monter en direction du **Bois de la Conche**. Suivre la lisière basse du bosquet en direction du chemin des Sources, jalonné de plusieurs points d'eau naturelle mais pas forcément potable !
- 6** Retour dans Guerville par la rue des Sources qu'on suit jusqu'au *lavoir de la Guitelle* (3).
- 7** Descendre la rue de la Libération et prendre le temps de vous rendre sur la **Pierre tombale de Eustache PIGIS** en mairie. Au stop, tourner à droite rue de la Lombardie, passer devant La Poste et obliquer à gauche, rue Saint-Martin.
- 8** Le *lavoir Saint-Martin* (4) mérite un coup d'œil particulier. Continuer à descendre la rue Saint-Martin.
- 9** Prendre en face le chemin des Rubeilles et passer devant l'école maternelle. Continuer et passer devant le Paint-ball puis le dispatching de l'EDF.
- 10** Prendre rue de Mezerolles afin de rejoindre la RD158 et la traverser avec prudence pour rejoindre Senneville, rue des Plantes.
- 11** Emprunter l'impasse des Costières. On arrive au *lavoir des Fillancourts* (5). Descendre la rue et tourner à gauche pour admirer le *lavoir de la Ballanderie* (6), dans la rue qui porte le même nom.
- 12** Prendre en face la petite ruelle, tourner à droite et prendre sur la gauche le chemin du Loup Pendu. Au bout du Chemin, tourner à gauche rue des Roches et poursuivre jusqu'au *lavoir des Roches* (7).
- 13** Au bout de la rue, monter la rue des Moulins. On arrive à la mare et au *lavoir Saint-Jean* (8). Retour à la Salle des fêtes par la rue Saint-Jean.